



www.viroinval.be secretariat@viroinval.be

N° 1312-NOVEMBRE23

JOURNÉE DE SENSIBILISATION À TOUTES LES FORMES DE HANDICAP LE 22 NOVEMBRE 2023

Le Plan de Cohésion Sociale a le plaisir de vous inviter au salon du handicap où vous pourrez trouver une multitude d'informations sur le sujet. Cette journée de sensibilisation vous mettra également dans la peau de personnes en situation de handicap visible et non-visible et des difficultés qu'elles rencontrent au quotidien.



Pour ce faire, les associations partenaires vous accueilleront dans le village « La Richesse de nos Différences » qui sera ouvert toute la journée de 9h à 16h30. Invitation cordiale à tous!

Programme complet sur demande

Une organisation du PCS de Viroinval avec la collaboration de :

Accueil temps libre de Viroinval (ATL); Aidants Proches; Albatros; Altéo; Association belge pour les enfants en difficulté d'apprentissage (APEDA); AVIQ; Centre culturel Action-Sud; Esenca; Focus Fibromyalgie asbl; Garance asbl; La Boulaie; Les Goélands Lique braille; Entraide et solidarité de l'Entre Sambre et Meuse (Sac – ESEM); SPF handicap; UNIA.

Lieu: Centre culturel Action-Sud, rue vieille église 10 à 5670 Nismes

Places limitées pour les ateliers – Inscriptions obligation sur place ou au préalable auprès du PCS de Viroinval : 060/303654 ou pcs@viroinval.be

SERVICE DE BROYAGE À DOMICILE

Suite à vos travaux de jardinage, vous avez de nombreuses branches dont vous voudriez vous débarrasser? **Une solution :** l'Administration communale de Viroinval vous propose son service de broyage à domicile.

Le broyage aura lieu les jeudi 23 et vendredi 24 novembre 2023 de 08h00 à 16h00 et, si nécessaire,

le samedi 25 novembre 2023 de 08h00 à 12h00

Où faire votre réservation? Au service technique communal des travaux - Contact 060/37.00.60 de 8 à 12 h et de 13 à 16h.

Les dernières réservations sont fixées au mercredi 22 novembre 2023, jusqu'à 12 h.

Tout renseignement technique peut être obtenu à ce même numéro.

Rappel des modalités:

- 1) Les prestations de broyage sont gratuites mais limitées dans tous les cas à une demi-heure par site privé.
- 2) Ni le personnel ni le matériel de la Commune ne pourront pénétrer dans une propriété privée.
- 3) Les branchages devront être placés le plus près possible de la voie carrossable mais pour des raisons de sécurité sans entraver la voie publique.
- 4) Seules les branches coupées dans l'année seront traitées ; les déchets verts au stade de putréfaction ne seront pas acceptés.
- Le diamètre des branchages ne pourra excéder plus de 8cm. Les troncs et les racines seront donc exclus. L'herbe, le lierre, les orties, les épines ou autres plantes grimpantes ne seront pas considérées comme branchage. Tout élément étranger (métal, plastique) devra être enlevé de chaque branchage. Le gravier, les petits cailloux sont également exclus.
- 5) Le broyage ne s'effectue plus sur partie privée mais sur la voirie publique (généralement le long de l'habitation du demandeur). Il se peut que la voirie soit souillée par des résidus de broyat restés à l'endroit où le broyage des branches a été réalisé par les ouvriers communaux. Si c'est le cas, et conformément au Règlement général de Police administrative en application à ce jour, le demandeur devra obligatoirement veiller au nettoyage de la voirie bordant son habitation.
- 6) Le broyat pourra être conservé si vous en faites la demande lors de l'inscription.
- 7) Si pour une raison quelconque, le service n'a pas été rendu le jour déterminé, les bois devront être enlevés afin de ne pas perturber la circulation des piétons et véhicules.
- 8) Le bois destiné au broyage ne pourra provenir d'une exploitation commerciale.
- 9) Les branches qui ne séront pas traitées par la Commune devront être enlevées par le riverain puis amenées au parc à conteneur où des branchages y sont régulièrement broyés. Le broyat obtenu est mis gratuitement à votre disposition.

Nous vous demandons simplement de vous servir raisonnablement pour que le maximum de personnes puisse en profiter.

Retrouvez toute l'actualité communale sur le www.viroinval.be et sur la page Facebook «Viroinval Infos»



www.viroinval.be secretariat@viroinval.be

N°1312-NOVEMBRE 23

DATES DE CHASSES ET DE BATTUES

Le 04.11.23: Nismes - Mousty / Olloy Ouest / Nismes -

Regniessart / Les Alisses.

Le 10.11.23: Domaine de Vierves - Olloy - Petit Pont / Vierves -

Grand Mont Spineux / Treignes - Matignolle.

Le 11.11.23: Treignes - Bruyères / Le Mesnil / Oignies Est / Oignies Hamérienne / Oignies - Broctée.

Le 12.11.23: Franche Foret / Olloy Est / Oignies Nord.

Le 13.11.23: Dourbes - Haute Roche / Mazée Vigneux.

Le 15.11.23: Dourbes - Paurcy Tienne Delvaux.

Le 17.11.23: Nismes - Abannets / Nismes - Baraque du Bon Dieu Rouge / Nismes - Taille Henon / Nismes - Trois Fontaines / Vierves / Treignes Sud / Treignes Nord / Le Mesnil - Le Laurys / Propriété Filsfils Ramonseuri.

Le 18.11.23: Risque Tout / Nismes - Mousty / Nismes - Montagnes aux Buis / Vierves / Treignes Sud / Treignes Nord/ Le Mesnil - Le Laurys / Propriété Filsfils Ramonseuri.

Nouveau! vous pourrez visionner les bois fermés pour raison de chasse par date et ce, sur l'ensemble de la région wallonne via notre site internet ou via le portail du SPW: www.chasseonweb.be



Le jeudi 16 novembre à 12h à Nismes, salle Espoir et Fraternité.

Menu: Apéritif - Potage crème de brocolis - Entrée: Jardinière de volaille au vinaigre de champagne et son fromage de Chimay ou Duo de croquettes de fromage et de jambon ganda - Plat: Dos d'aiglefin à la crème de poivrons doux et ses frivolités ou Jambon grillé au miel et sa sauce aux raisins de muscat et sa suite - Buffet fromages - Dessert: Crêpe mikado ou Bavarois aux fruits frais. Prix: 30€

Réservation avant le 08 novembre: Mme Jessica Gossiaux 060/30.36.43 ou 0478/ 793.555 (pendant les heures d'ouvertures des bureaux)

SEMAINE DE L'ARBRE 2023 - ANNÉE DE LA HAIE PROTECTRICE DES SOLS

Distribution gratuite de plants

NISMES – 18 NOVEMBRE 2023 - PLACE CHÂTILLON – De 9H00 à 12H00

Pas de réservation possible – Nombre de plants limité par famille

Balade nature

NISMES – 18 NOVEMBRE 2023 - PLACE CHÂTILLON – 10H30 – 12H00

Réservation indispensable : secretariat@pnvh.be ou par téléphone +32 (0) 60 39 17 90

VOYAGE DE 2 JOURS À AMIENS

Le Centre des Seniors de Viroinval organise un voyage de deux journées et une nuit à Amiens. Visite guidée de la ville, repas, marché de Noël,...

Jour 1:

Départ de Nismes le 07 décembre 2023. Petit déjeuner libre sur la route. Repas de midi au restaurant «Le Quai» (boissons comprises) Visite guidée de la ville d'Amiens en autocar. Repas du soir à l'hôtel. Soirée libre.

Jour 2:

Petit-déjeuner à l'hôtel. Repas de midi libre. Visite libre du marché de Noël d'Amiens jusque 15h. Retour à Nismes vers 19h.

Prix: 220€ en chambre single ou 160€ par personne en chambre double et 10€ supplémentaires pour les non-membres. Le coût de l'autocar est offert par le comité.

Programme complet et inscription auprès de Madame Jessica Gossiaux au 060/30.36.43 ou au 0478/793.555 (pendant les heures d'ouverture des bureaux).

MUSIQUE ROYALE DE LA FORCE AÉRIENNE

Concert de ganison au profit de la Maison des Jeunes de Viroinval.

Le 29 novembre 2023 au Centre Culturel Action Sud, rue Vieille Eglise 10 à 5670 Nismes.

Réservez votre ticket sur le site: https://events.mil.be/event/360/

RAMASSAGE DES PMC SUR TOUTE L'ENTITÉ: LES 06 ET LE 20 NOVEMBRE

RAMASSAGE DES PAPIERS CARTONS SUR TOUTE L'ENTITÉ LE 13 NOVEMBRE

SOUTENONS NOS COMMERCES LOCAUX